



## Organisation de la recherche clinique en France

L'organisation actuelle de la recherche clinique à l'hôpital a été initiée par la « circulaire DHOS/OPRC/2005/252 du 26 Mai 2005 relative à « l'organisation de la recherche clinique et au renforcement des personnels de recherche clinique » dans le but de la professionnaliser, avec notamment la création de départements ou fédérations de recherche clinique et aussi un appel d'offre pour la création de structures interrégionales, les DIRC (Délégations Interrégionales pour le Recherche Clinique).

Sept inter régions ont ainsi été créées.

Le CHU de Limoges fait partie de la DIRC Sud-Ouest Outremer (DIRC SO OM), qui comprend également les CHU de Bordeaux, Toulouse, Pointe-à-Pitre et Fort-de-France et le CHR de La Réunion.

Les objectifs assignés aux DIRC sont :

- assurer des missions spécifiques d'animation et de soutien de l'activité de recherche
- mutualiser les moyens
- rendre visibles et compétitives les structures de recherche clinique à l'échelle internationale.